

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS

*14 avenue Maudet
B.P. 10636
49306 CHOLET Cédex*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS

**14 avenue Maudet
B.P. 10636**

49306 CHOLET Cédex

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION N° 1 : SUBVENTIONS DE LA VILLE DE CHOLET

Date d'effet : Le 1^{er} janvier 2014

Administrateurs concernés : Les représentants de la Ville de CHOLET

Nature et objet : La Ville de Cholet accorde à l'Office de Tourisme des subventions permettant la réalisation d'actions identifiées. A la fin de chaque action, un bilan financier est rédigé.

En 2014, l'Office de Tourisme a perçu une subvention globale de 27 666 €.

Fait à Cholet, le 27 Février 2015.

S.A.S. SOREX
Commissaire aux Comptes

Karine BERNARD
Commissaire aux comptes
Associée



Stéphane GRENOUILLEAU
Commissaire aux comptes associé
Mandataire social

